Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le 15/06/2022
ID : 037-200072650-20220609-D2022098-DE

Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 JUIN 2022

****

N°D2022_098

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « MISSION LOCALE DU CHINONAIS » AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Date de convocation : le 03 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le neuf juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :
Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Nathalie BERTON, Bénédicte BEYENS, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Christel DUCLOS, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Séverine HEFTI-BOYER, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Stéphane de COLBERT, Frédéric DUPEY, Alain ESNAULT, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Laurent GUENAULT, Didier LAUMOND, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Valérie ANDRÉ donne pouvoir à Patrick NATHIE
Jérôme BIROCHEAU donne pouvoir à Stéphane de COLBERT
Romain DEGUFFROY donne pouvoir à Frédéric DUPEY
Alain JAOUEN donne pouvoir à Sandrine PERROUD
Aline JASNIN donne pouvoir à Laurent GUENAULT
Marlène LABRUNIE donne pouvoir à Patrick MICHAUD
Josiane LE BRONEC donne pouvoir à Patrice GARNIER
Stéphanie LEFIEF donne pouvoir à Alain ESNAULT

Conseillers communautaires absents excusés :
Eric DELHOMMAIS, Emmanuel DUFAY, Frédéric GRILLET, Pierre LATOURRETTE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Sylvie GINER

****

Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le 15/06/2022
ID : 037-200072650-20220609-D2022098-DE

La Mission Locale du Chinonais exerce une mission de service public de proximité pour **l'accès à l'autonomie sociale et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.**

La Mission Locale du Chinonais intervient sur le territoire de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, et elle est compétente sur le territoire des 14 communes suivantes : Azay-le-Rideau, Bréhémont, La Chapelle aux Naux, Cheillé, Lignières-de-Touraine, Pont-de-Ruan, Rigny-Ussé, Rivarennes, Saché, Thilouze, Vallères, Villaines-les-Rochers, Villeperdue et Sainte-Catherine-de-Fierbois.

La Mission Locale met en œuvre l'ensemble des mesures et dispositifs en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes. Elle agit aussi aux côtés des employeurs pour faciliter la rencontre avec les jeunes et répondre au mieux à leurs besoins de recrutement.

118 jeunes ont été accompagnés en 2021 (104 en 2020).

La Mission Locale du Chinonais demande une augmentation de participation de la Communauté de communes de 0,63 € à 0,64 €/habitant pour l'année 2022.

Touraine Vallée de l'Indre ayant la volonté de conserver la qualité du service rendu à la population en matière d'emploi et d'insertion au plus près des besoins, il est proposé :

- d'accorder une subvention de 11 649 € à la Mission Locale du Chinonais (soit 0,64 € par habitant pour 18 201 habitants) pour poursuivre l'accueil et l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16-25 ans sur le territoire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'intérêt d'accompagner les jeunes dans l'insertion professionnelle ;

CONSIDERANT le besoin en structures de proximité sur le territoire ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention à l'association Mission Locale du Chinonais au titre de l'exercice 2022 pour un montant de 11 649 €, en lien avec les missions définies.

Pour extrait conforme,

Signé par : Eric LOIZON
Date : 15/06/2022
Qualité : CCTVI - Président

TOURAINE-VALLÉE DE L'INDRE (Indre-et-Loire)